Anne Coupet

Description de l'exploitation

Localisation : Richebourg
Ateliers/Productions :
Main d'œuvre : 2 associés + saisonniers
SAU: 88 ha
Type de sol: 20 -30 % argile

Objectifs:

Utiliser peu d'herbicides grâce au désherbage mécanique, privilégier les auxiliaires contre les ravageurs et favoriser la vie du sol

Les leviers mis en place :

- Désherbage mécanique (faux-semis, binage)
- Pas d'herbicides sur CF d'automne
- Utilisation de variétés moins sensibles aux maladies
- Installation de filet anti-insecte sur certains CF
- Fertilisation localisée

Les motivations à intégrer un groupe et travailler sur la réduction de l'utilisation des PPP

« Volonté de réduire les phytos »

« Faire avancer les choses en participant »

« Si une diminution est possible, alors autant le faire »

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.

Insecte-proof

Principes du levier

Utiliser un filet anti-insecte sur la culture du chou-fleur

→ Pratiqué depuis 7 ans sur l'exploitation

→ Dérouleuse pour le poser

→ Filet jusque les plantations de juin

→ Posé après le P17 (pour le forçage)

Résultats

Pas de baisse importante de l'utilisation d'insecticides mais absence de la mouche du chou ; permet aussi de lutter contre les dégâts de gibier.

En outre, les choux-fleurs gagnent en précocité lorsqu'ils ont été protégés avec un filet anti-insecte.

Conclusion

Rentable : même filet utilisé depuis 7 ans.

Coûte plus cher qu'un P17 mais s'abîme moins facilement (moins de prise au vent grâce au maillage)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.